

Bilan d'activités 2023

L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art

L'ANdÉA fédère, depuis près de 30 ans, 45 écoles supérieures d'art et design sous tutelle du ministère de la Culture, implantées en métropole et en Outre-Mer, sur 60 sites. Cette communauté dans sa diversité (étudiants, enseignants, personnels administratifs...) travaille au sein de l'ANdÉA dans le cadre de commissions thématiques et de réunions métiers sur les missions et le fonctionnement des écoles et élaborent des projets collectifs fédérateurs.

Les écoles supérieures d'art et de design publiques forment environ 12.000 étudiant-e-s chaque année et délivrent des diplômes de grade Licence (DNA – diplôme national d'art) et de grade Master (DNSEP – diplôme national supérieur d'expression plastique) et des 3es cycles et post-diplômes professionnels. Héritières d'une tradition séculaire, elles conjuguent une multiplicité de savoir-faire historiques, traditionnels et innovants, alimentent la recherche contemporaine et sont au cœur du monde de l'art et des milieux du design. Elles sont inscrites dans des réseaux internationaux d'envergure, sont au cœur des mobilités Erasmus+ et portent des partenariats avec de nombreuses structures européennes.

L'ANdÉA est une plate-forme de réflexion et de propositions et une force d'affirmation de la spécificité de l'enseignement supérieur public de la création par la création. L'association entend plus largement contribuer au débat d'idées contemporain, en faisant valoir le service public, et, à une époque où l'éducation et la créativité sont des enjeux politiques, sociaux et économiques de première importance, le modèle émancipateur des écoles supérieures d'art et de design publiques. Enfin, l'ANdÉA se positionne comme le réseau des écoles d'art en transition : les écoles d'art sont en effet des espaces-temps d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et elles sont donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales.

Les écoles membres

École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
École supérieure d'art et de design d'Amiens
École européenne supérieure de l'image,
Angoulême-Poitiers
École supérieure d'art Annecy Alpes
École nationale supérieure de la photographie, Arles
École supérieure d'art d'Avignon
Institut supérieur des beaux-arts Besançon
École supérieure d'art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
École supérieure des beaux-arts de Bordeaux
École nationale supérieure d'art de Bourges
École européenne supérieure d'art de Bretagne,
Brest-Lorient-Quimper-Rennes
École supérieure d'art et de communication de Cambrai
École supérieure d'arts & médias de Caen-Cherbourg
École média art Grand Chalon, Chalon-sur-Saône
École supérieure d'art de Clermont Métropole
École nationale supérieure d'art de Dijon
École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing
École supérieure d'art de Lorraine, Épinal-Metz
Campus caraïbéen des arts, Fort de France, La
Martinique
École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen
École supérieure de La Réunion, Le Port
École nationale supérieure d'art de Limoges
École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon

Les Beaux-arts de Marseille - INSEAMM
Pavillon Bosio – École supérieure d'arts plastiques de
la ville de Monaco
École supérieure des beaux-arts Mo.Co Montpellier
Contemporain
Haute école des arts du Rhin, Mulhouse-Strasbourg
École nationale supérieure d'art et design de Nancy
Beaux-arts Nantes-Saint-Nazaire
La Villa Arson – École nationale supérieure d'art de
Nice
École supérieure des beaux-arts de Nîmes
École supérieure d'art et de design d'Orléans
École des Arts Décoratifs, Paris
Les Beaux-arts de Paris
École nationale supérieure de création industrielle
ENSCI-Les Ateliers, Paris
École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
École supérieure d'art des Pyrénées, Pau-Tarbes
École supérieure d'art et de design de Reims
École supérieure d'art et design de Saint-Étienne
École supérieure d'art et design Toulon Provence
Méditerranée
institut supérieur des arts et du design de Toulouse
Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains,
Tourcoing
École supérieure d'art et design Tours-Angers-Le Mans
École supérieure d'art et de design de Valenciennes

Conseil d'administration

Coprésidents : Ulrika Byttner, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen, et Cédric Loire, historien d'art et critique d'art, professeur à l'École supérieure d'art de Clermont Métropole

Secrétaire : David-Michael Clarke, artiste, professeur à l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

Trésorière : Catherine Beaudeau, secrétaire générale de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et design TALM Tours-Angers-Le Mans

Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes

Morgan Labar, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon

Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des beaux-arts de Bordeaux

Cosimo Macagno, étudiant à l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, Rennes-Lorient-Quimper-Brest

Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers

Judith Quentel, directrice du site de Quimper de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne

Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse

Arnaud Stinès, directeur de l'école supérieure d'arts & médias Caen / Cherbourg

Philippe Terrier-Hermann, artiste, professeur à l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon

Caroline Zahnd, artiste, professeure à l'École supérieure d'art et design d'Orléans



Séminaire d'automne, novembre 2023, Le Havre

Assemblée générale

Membres de droit

Nawal Bakouri, directrice de l'École supérieure d'art de Toulon Provence Méditerranée
Maëva Blandin, directrice par intérim du site de Rennes | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Nicolas Bouvet, codirecteur par intérim de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Ulrika Byttner-Lepeltier, directrice de l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen
Julien Cadoret, directeur de l'École supérieure d'art de La Réunion
Frédérique Calvez, directrice du site de Brest | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Marie-Haude Caraës, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM Tours, Angers, Le Mans
Isabelle Carlier, directrice de l'École supérieure d'art Annecy Alpes
Sandra Chamaret, directrice de l'École supérieure d'art et communication de Cambrai
Nawal Charbonnel, directrice de l'École supérieure d'art et design de Valenciennes
Martial Chmiélina, directeur du site de Tourcoing | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing
Cécile Danel-Guerlin, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence, site de Valence
Jérôme Delormas, directeur par intérim de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence
Barbara Dennys, directrice de l'École supérieure d'art et de design d'Amiens
Mathieu Ducoudray, directeur de l'Institut supérieur des beaux-arts de Besançon
Jean-François Dumont, directeur de l'École supérieure d'art des Pyrénées
Jean-Philippe Eddy, directeur par intérim du Campus caraïbéen des arts, Fort-de-France
Delphine Etchepare, directrice de l'École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne
Alexia Fabre, directrice des Beaux-arts de Paris
Jeanne Falzon, directrice par intérim de l'Institut supérieur des arts et du design de Toulouse
Nathalie Filser, directrice de l'École supérieure d'art de Lorraine
Alain Fleischer, directeur du Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing
Charlotte Fouchet-Ishii, directrice de l'École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy
Anne-Hélène Frostin, directrice de l'École supérieure d'art et de design TALM site d'Angers
Florence Gendrier, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Bourges
Emmanuel Guez, directeur de l'École supérieure d'art et de design d'Orléans
Léo Guy-Denarcy, directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM site de Tours
Emmanuel Hermange, directeur du site de Lorient | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Thierry Heynen, directeur de l'École supérieure d'art Dunkerque-Tourcoing
Raphaël Imbert, directeur de l'INSEAMM – les Beaux-Arts de Marseille
Claire Jacquet, directrice de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne
Eric Jourdan, directeur de la Cité du design, Saint-Etienne
Christelle Kirchstetter, directrice de l'École nationale supérieure d'art et design de Nancy
Morgan Labar, directeur de l'École supérieure d'art d'Avignon
Rozenn Le Merrer, directrice générale des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire
Thierry Leviez, directeur du Pavillon Bosio, École supérieure d'arts plastiques de Monaco
Inge Linder-Gaillard, directrice artistique et pédagogique, Beaux-Arts de Marseille – INSEAMM
Audry Liseron-Monfils, directeur de l'École supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux
Sylvain Lizon, directeur de la Villa Arson-École nationale supérieure d'art de Nice
Yann Mazéas, directeur de l'École supérieure des beaux-arts / MO.CO Montpellier contemporain
Marc Monjou, directeur de l'École européenne supérieure de l'image, Angoulême-Poitiers
Christian Morin, directeur adjoint et directeur de l'École supérieure d'art et de design TALM site Le Mans
Amel Nafti, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Dijon
Frédérique Pain, directrice de l'École nationale supérieure de création industrielle ENSCI – les Ateliers
Delphine Paul, directrice de l'École supérieure des beaux-arts de Nîmes
Nathalie Pierron, codirectrice par intérim de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
Judith Quentel, directrice du site de Quimper | École européenne supérieure d'art de Bretagne
Sandrine Rebeyrat, directrice de l'École supérieure d'art de Clermont Métropole
Anne Rivollet, directrice du site de Dunkerque | École supérieure d'art Dunkerque/Tourcoing
Naïma Rouani, directrice de l'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence, site de Grenoble
Barbara Satre, directrice de l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence
Stéphane Sauzedde, directeur de la Haute école des arts du Rhin, Strasbourg-Mulhouse
Céline Savoye, directrice de l'École supérieure d'art et design de Reims
Françoise Seince, directrice de l'École nationale supérieure d'art de Limoges-Aubusson
Véronique Souben, directrice de l'École nationale supérieure de la photographie, Arles
Arnaud Stinès, directeur de l'École supérieure d'arts & médias, Caen-Cherbourg
Étienne Théry, directeur du site Épinal | École supérieure d'art de Lorraine
Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, Paris
Leïla Zerrouki, directrice du site de Saint-Nazaire – Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire

Membres associés interne

Esaaix Aix-en-Provence

- Pénélope Patrix, responsable des relations internationales et de la recherche

Esad Amiens

- Sara Martinetti, enseignante
- Alisa Nowak, coordinatrice des études département Design et responsable de l'international
- Marie Chevalier, étudiante
- Adrien Côté, étudiant

Esaaa Annecy Alpes

- Laurie Chappis-Peron, responsable des études et de la recherche
- Sandra Lorenzi, enseignante
- Guillaume Maddaleno, chargé des transitions espaces
- Clémence Noalhyt, étudiante
- Clara Ursella, étudiante
- Louise Grandcolas, étudiante

Esad TALM – Tours Angers Le Mans

- Sophie Thierry, directrice administrative et financière
- David-Michael Clarke, enseignant, site Le Mans
- Clovis Maillet, enseignant, site Angers
- Sandra Delacourt, enseignante, site de Tours

Eesi – Angoulême Poitiers

- Catherine Beauveau, secrétaire générale, adjointe à la direction
- Charlotte Martin, responsable des relations internationales
- Aurélien Bambagioni, enseignant

Esaa Avignon

- Salma Ghezal, responsable des études et coordinatrice de la recherche
- Raphaëlle Mancini, administrateur
- Benoît Broisat, enseignant

Isba Besançon

- Nathalie Gentilhomme, directrice adjointe, secrétaire générale
- Claire Kueny, enseignante en histoire de l'art et coordinatrice de la recherche
- Marie Lambert, responsable des études et des relations internationales
- Philippe Terrier-Hermann, enseignant

École Supérieure d'Art Pays Basque, Biarritz-Bayonne

- Bernard Hausséguy, enseignant
- Charlotte Prévot, enseignante
- Clara Pacquet, enseignante
- Amaya Vanhems, responsable admin et financière
- Claire Meekel, gestionnaire admin et financière
- Pia Vivien, étudiante
- Mara Chotin, étudiante

Ebax Bordeaux

- Hervé Alexandre, secrétaire général
- Annette Nève, directrice de études
- Camille de Singly, enseignant
- Franck Houndegla, enseignant
- Nicolas Milhe, enseignant
- Grâce kalunzodi, étudiante
- Pauline Thwaites, étudiante

Ensa Bourges

- Stéphanie Jamet, enseignante
- Chloé Nicolas, directrice des études et recherche
- Héléne Raymond, responsable de la bibliothèque
- Sandra Emonet, responsable de la galerie La Box
- Ida Soulard, Enseignante en histoire de l'art
- Denis Champeau, assistant bibliothèque
- Agathe Flamant, étudiante

Eesab Bretagne – Brest Lorient Quimper Rennes

- Véfa Lucas, enseignante
- Magali Perret, secrétaire générale
- Isabelle Kaiser, cheffe de projet recherche et international
- Cosimo Macagno, étudiant

Esam Caen / Cherbourg

- Sébastien Boussier, administrateur
- Claire Migraine, responsable de études
- Julie Laisney, directrice de la communication et du développement culturel
- Lilit Letourneur, étudiante
- Tamsir Soumaré, étudiant

Esac Cambrai

- Mickaël Tkindt-Naumann, chargé de communication et de documentation
- Bruno Souêtre, enseignant

Ema du Grand Chalon, Chalon-sur-Saône

- Rym Gourine, directrice adjointe
- Loréna Gressard, coordinatrice pédagogique

Esa Clermont Métropole

- Frédérique Rutyna, administratrice
- Aurélie Brühl, responsable des relations internationales et des mobilités
- Stéphane Bramant, responsable des études
- Sylvie Mathe, bibliothécaire
- Cédric Loire, enseignant

Ecole nationale supérieure d'art de Dijon

- Lambert Dousson, enseignant
- Laurence Jacquemart, secrétaire générale
- Vanessa Silvia, responsable de la bibliothèque
- Simon Freschard, responsable communication et partenariats
- Noé Poncet, étudiant
- Margaux Michot, étudiante

Esa Nord Pas de Calais – Dunkerque/Tourcoing

- Nathalie Poisson-Cogez, enseignante, responsable de la recherche
- Guillaume Corroënne, administrateur
- Halima Medjahedi, chargée des ressources humaines
- Florian Virly, enseignant, chargé de la formation Français Langue étrangère Art

Esad Grenoble Valence

- Aurélie Quinodoz, documentaliste
- Gilles Rouffineau, enseignant
- Lisa Maria Granada Cardona, étudiante
- Pauline Palayer, étudiante
- Tanguy Le Boubennec, étudiant

ESADHaR Le Havre-Rouen

- Marie-José Ourtilane, directrice des études du campus de Rouen et directrice de la recherche
- Tiphany Dragaut, directrice des études du campus du Havre et directrice de l'international
- Vanina Pinter, enseignante (campus du Havre)
- Sonia Da Rocha, enseignante (campus du Havre)
- Miguel-Angel Molina, enseignant (campus de Rouen)
- Jason Karaïndros, enseignant (campus de Rouen)

Ensa Limoges

- Magali de Luca, assistante de direction
- Clorinde Coranotto Philippon, enseignante
- Fabrice Cotinat, enseignant en son-vidéo

Ensba Lyon

- Fatiha Bellakhdar, directrice adjointe ressources
- Bernhard Rüdiger, enseignant
- Corinne Vallin, bibliothécaire
- Théoxane Billaut, étudiant
- Sarah Vithaya, étudiante

Les Beaux-arts de Marseille

- Philippe Campos, directeur général adjoint
- Anna Dezeuze, enseignante
- Sylvie Lafont, secrétaire générale
- Pierre-Laurent Cassière, enseignant

Campus Caraïbéen des arts, Fort-de-France

- Manuella Charles-Édouard, resp insertion sociale
- Michel Pétris, enseignant coordonnateur design objet
- Stéphanie Hubert, coordinatrice design graphique
- Marc Marie-Joseph, enseignant coordonnateur art
- May Clémenté, responsable de production et de programmation culturelle

ESAL Metz-Épinal

- Gilles Balligand, administrateur

Pavillon Bosio – Esap Monaco

- Renaud Layrac, enseignant
- Sandrine Perrin, responsable études et recherche
- Dominique Drillot, scénographe, enseignant
- Béatrice Augier, administratrice

MO.CO Montpellier contemporain

- Corine Girieud, enseignante en histoire de l'art
- Patrick Perry, enseignant en histoire de l'art
- Marjolaine Calipel, directrice adjointe
- Valentina Mésa-Gomez, étudiante

Ensad Nancy

- Frédéric Wecker, enseignant théoricien
- Thomas Huot-Marchand, directeur ANRT
- Loïc Horellou, directeur des études
- Delphine Ledroit, resp études, scolarité, vie étudiante
- Marine Aussedat, secrétaire générale
- Caroline Barjon, responsable relations internationales
- Dominique Laudien, directrice du développement, de la valorisation et de l'insertion professionnelle
- Franck Bauchard, directeur de la recherche

Esba Nîmes

- Hervé Lenormand, directeur administratif, financier et technique
- Anna Kerekes, enseignante
- Mathieu Kléyébé Abonnenc, enseignant
- Amandine Liétard, étudiante

Esad Orléans

- Juliette Beauchot, directrice des études
- Lisa Bonnet, responsable mobilités et partenariats
- Catherine Bazin, resp événements et vie professionnelle
- Patricia Pujol, secrétaire générale
- Audrey Sallin Pronier, responsable communication
- Caroline Zahnd, enseignante
- Claire Le Sage, enseignante
- Sylvia Fredriksson, enseignante
- Candice Darriet-Tallard, étudiante
- Claire Georget, étudiante
- Chloé Ramanankasina, étudiante

Ecole des Arts Décoratifs, Paris

- Edith Buser, adjointe au directeur de la recherche
- Aurélie Zita, adjointe au directeur des études, chargée des relations internationales

Beaux-arts de Paris

- Jean-Baptiste de Beauvais, directeur des études
- Delphine Hérisson, adjointe au directeur des études
- Laurence Petit, secrétaire générale

ÉSAD Pyrénées – Pau Tarbes

- Charles Gautier, enseignant, site de Pau
- Elsa Mazeau, enseignante, site de Tarbes
- Claire Weibel, étudiante
- Sebastian Cifuentes, étudiant

Esad Reims

- Clotilde Delestrade, administratrice
- Rozenn Canevet, enseignante
- Vanessa Morisset, enseignante
- Roxanne Anese, étudiante
- Paloma Jan, étudiante

Esa La Réunion

- Frédéric Mary, directeur des études
- Isabelle Ponamale, secrétaire générale
- Cédric Mong-Hy, enseignant
- Maud Marique, enseignante
- Nina Schrader, étudiante
- KENZA Cronier, étudiante
- Amandine Patin, étudiante

Esad Saint-Étienne

- Rodolphe Dogniaux, designer et enseignant
- Alix Diaz, responsable administrative et financière
- Caroline D'Auria, directrice des études
- Magali Coué, directrice des formations

HEAR – Strasbourg Mulhouse

- Christine Ritzenthaler, directrice des études d'arts plastiques
- Noemi Baeumler-Peyre, coordinatrice générale du site d'arts plastiques de Mulhouse
- Anne Immele, enseignante
- Jérôme Saint-Loubert-Bié, enseignant
- Adélie Vertès, étudiante

Esad Toulon Provence Méditerranée

- Peggy Le Goff, directeur adjoint
- Corinne Floch, responsable de la commande publique
- Sullivan Forestier, étudiant
- France Vignaux, étudiante

isdaT, Toulouse

- David Mozziconacci, directeur des études

Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains, Tourcoing

- Éric Prigent, coordinateur pédagogique de la 2e année

Esad Valenciennes

- Jean-Baptiste Talma, adjoint technique atelier volume
- Garam Choi, adjoint informatique
- Florian Bulou-Fezard, responsable des études et des relations internationales
- Stéphane Dwernicki, enseignant
- Elizabeth Hale, enseignante
- Christophe Leclercq, enseignant
- Soumaya Nader, enseignante
- Laurence Duca, enseignante
- Bertrand Planes, enseignant
- Hugo Huart, étudiant
- Yalma Robette, étudiante
- Aude Delasalle, étudiante
- David Aubriat, étudiant

Membres associés externes

Font partie du réseau des personnes physiques ou morales relevant de notre communauté de l'enseignement artistique, mais aussi de structures amies qui travaillent en lien étroit avec les écoles supérieures d'art et de design ou au bénéfice de leurs diplômé-e-s.

La communauté

- BEAR Bibliothèques d'écoles d'art en réseau
- La Fédération des récupérathèques
- L'Association nationale des écoles supérieures d'art dramatique (ANESAD)
- L'Association nationale d'établissements d'enseignement supérieur de la création artistique arts de la scène (ANESCAS)
- L'Association nationale des Prépas Publiques aux Écoles supérieures d'Art (APPÉA)
- L'Association Nationale des Ecoles d'Art Territoriales de pratiques amateurs (ANEAT)

Les amis

- L'atelier des artistes en exil
- La Cité internationale des arts
- La Fondation Culture & Diversité
- La Casa de Velázquez
- Estelle Francès, directrice de la Fondation Francès, présidente de l'association Les amis – Club Unesco et présidente de l'association Française pour l'œuvre en société

Equipe

Maud Le Garzic Vieira Contim, coordinatrice

Alice Brunot, chargée de mission développement des partenariats et programmes européens

Conformément au conventionnement avec le ministère de la Culture, l'association a désigné des référent-e-s égalité/violence en son sein (Philippe Terrier-Hermann et Marie-Haude Caraës) et a établi un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.



Rapport d'activités 2023

action 1
animation de la
communauté

action 2
mobilisation pour la
valorisation du réseau

action 3
consolidation des réseaux
européens et
internationaux

EuroFabrique, Cluj, Roumanie, décembre 2023

ACTION 1 ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

L'objectif principal de l'ANdEA est de concourir au bon développement de l'enseignement supérieur de la création et de l'émergence artistique, à travers une communauté vivante, informée, réactive, et qui soit force de propositions. L'animation du réseau s'appuie sur une communication interne autour du projet commun, des missions et du fonctionnement des écoles supérieures d'art, à partir d'ateliers de travail et d'outils de mutualisation, d'entraide et de réflexion qui permettent de consolider la démarche collaborative. Tout au long de l'année, et à l'occasion de rendez-vous réguliers, l'ANdEA mobilise les équipes et les étudiant-e-s pour contribuer à leur mise en réseau, et accompagner le développement des établissements.

A. Animation de la communauté

La communauté

- ★ Mise en réseau des écoles via une représentation au sein de l'**assemblée générale** de l'ANdEA de toute la communauté : assemblée générale bisannuelle.
- ★ Réunion du **conseil d'administration** mensuelle.
- ★ **Commissions thématiques** : les lieux du brainstorming, du débat et des remontées de terrain. Personnels et étudiant-e-s y sont conviés. Pour encourager une participation large et diverse, l'ANdEA prend en charge les frais de déplacement des étudiant-e-s et organise aussi des commissions en visioconférence.
- ★ **Ateliers ad hoc, agoras et cellules de crise.**



Les réseaux métiers

- ★ Listes de discussion et réunions "métiers" : président-e-s, enseignant-e-s, directions, administrateurs, études, international, assistant-e-s et technicien-ne-s, communication, informatique, formation continue, référent-e-s Parcoursup, relations aux entreprises, référent-e-s égalité, professionnalisation.
- ★ Collecte et partage de ressources et de données, échange d'expériences, mutualisation et solidarité entre établissements, montée en compétence des personnes, notamment les nouveaux entrants dans les équipes.

Dossiers travaillés en 2023

- ★ **Vie de l'association :**
 - **Lancement d'un groupe de travail sur l'évolution des statuts de l'association**, pour améliorer la représentativité des membres et expliciter certaines dispositions trop floues. Une première proposition, soumise à l'AG extraordinaire du 16 novembre 2023, n'a pas été adoptée car les membres présents ont souhaité une réflexion plus en profondeur et mandaté un groupe de travail qui devra présenter une nouvelle mouture en 2024.
 - **Adoption en AG d'une charte d'usage de nos activités** pour acter le caractère collaboratif et confidentiel *prima facie* des documents qui s'échangent et des débats qui s'entretiennent dans nos réunions et via nos listes de discussion.
- ★ **Soutenabilité des établissements et inégalité de traitement.**
- ★ **Études** : problématiques du dispositif Parcoursup partagées et transmises au Ministère, partage sur les examens d'entrée et création d'une rubrique de conseils aux candidat-e-s sur le site de l'ANdEA, point d'étape sur le design en école d'art et nos manières de présenter ce que nous sommes, réflexions sur l'alternance, partage sur la professionnalisation, initiation d'une consultation des écoles et équipes pédagogiques sur le projet de réforme de l'arrêté organisant les études et diplômes DNA / DNSEP.
- ★ **Recherche** : point d'étape sur nos 3es cycles à partir des réponses au questionnaire transmis aux étudiant-e-s et diplômé-e-s de 3e cycle.
- ★ **International** : stratégies internationales soutenables, hospitalité, travailler collectivement pour mettre en place des projets internationaux fédérateurs et internationaliser les écoles ensemble.
- ★ **Transitions** : point d'étape des référents égalité sur la mise en place des protocoles dans les écoles, échange sur la santé mentale, la pédagogie de la création à l'heure de la décroissance, partage sur les dispositifs innovants pour les matériaux, consultation juridique en vue d'un dispositif ANdEA de mobilité des enseignants au sein du réseau.

Chaque année l'ANdÉA réunit la communauté dans le cadre de deux séminaires, occasion de mise en commun, d'échanges et de prospective. Ateliers, plénières et réunions sectorielles permettent aux actrices et acteurs des écoles d'art d'échanger autour des grands dossiers et de l'actualité du secteur, mais aussi d'échanger les bonnes pratiques, de se concerter et de collaborer autour de projets communs. Ces deux séminaires viennent compléter les commissions et groupes de travail qui se réunissent tout au long de l'année.

Séminaire de printemps : assemblée générale statutaire et commissions de travail :

- ★ **Commission Transitions / Perspectives d'évolutions des écoles territoriales et perspectives financières des EPCC** avec la participation de Pierre Oudart missionné par la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak pour produire un rapport sur les écoles territoriales.

- ★ **Commission Transitions / L'acte de produire dans les écoles supérieures d'art et de design : production et expérimentation de matériaux à l'heure de l'épuisement des ressources.** L'atelier a réuni des personnes variées et a surtout permis d'échanger sur la diversité de fonctionnements et d'initiatives en ce qui concerne le réemploi, point de départ pour engager une discussion plus théorique sur la notion de création en ces temps de transition et de rareté des ressources, et sur la manière dont les esa doivent aborder la question pour la pédagogie. La décroissance, le fait de désœuvrer, est de prime abord en contradiction avec notre but au départ, la création étant une expérimentation et une production.

- ★ **Commission Etudes / Place de la professionnalisation dans les enseignements : structuration et articulation avec le soutien à l'insertion professionnelle des jeunes diplômé-e-s.** Comment articuler cette dimension de l'enseignement avec les réflexions en cours pour une structuration professionnelle du secteur et pour le respect et la rémunération du travail des créateurs et des créatrices ? Comment travailler avec le ministère de la Culture pour le suivi de l'insertion professionnelle et l'édition de statistiques utiles pour les écoles ? Comment réaffirmer le lien organique entre les écoles et le milieu de l'art et de la culture en ce qui concerne l'insertion des jeunes diplômé-e-s quel que soit le métier exercé ? Retour d'expérience depuis les écoles sur la nature et la place des enseignements de professionnalisation dans le cursus et la question de l'adaptabilité au milieu professionnel versus le combat pour qu'il change.



- ★ **Commission Design / Le design enseigné en école d'art : quelles spécificités des cursus ? pour quels métiers ?** Prenant pour point de départ un texte qui avait été écrit de manière collective par les écoles à l'occasion des Assises du design en 2019, l'atelier a débattu de ce qui avait changé dans nos établissements et de ce qu'une mise à jour de ce texte pourrait être : plus transparent, sans tabous, fidèle à ce qui fait le socle commun de notre pédagogie et décrivant le large spectre des champs du design et les spécificités notables de certaines écoles. Quels lieux communs perpétuons-nous dans la manière de nous présenter et qui ne correspondent peut-être plus à la réalité ? Sommes-nous trop frileux dans les profils de candidats que nous recrutons malgré l'hospitalité que nous affichons et le caractère dit atypique de nos étudiants ? Ne jugeons-nous pas trop encore selon nos critères des candidats de CampusArt qui auraient une formation initiale académique ou orientée artisanat ? Comment mieux encore diversifier les publics et enrichir encore plus nos cursus de profils variés ?



- ★ **Commission International / Une approche collective de l'international.** Les participant-e-s ont échangé d'une manière large sur la manière dont ils travaillent et aimeraient travailler en collectif. Après avoir dressé une première cartographie des projets internationaux déjà partagés entre écoles, les échanges ont porté sur ce qui empêche de monter des projets internationaux collectifs. Le rôle central de l'ANdÉA a alors été souligné car un facilitateur, un coordinateur qui crée les ponts et organise la mise en réseau est essentiel pour mener à bien de tels projets, de même que des partenaires extérieurs, qui objectivent et créent des contraintes permettant d'entrer dans l'opérationnel.

Programme détaillé

Assemblée générale, réunions sectorielles métiers

Plénière Action – quels devenirs pour les écoles d'art et design ?

Restitution de la résidence itinérante ANdEA de David Hartt en partenariat avec la Villa Albertine

Plénière

Les écoles supérieures d'art et design : quelles formations pour répondre aux nouveaux enjeux de société ? Nouveaux domaines de professionnalisation et compétences de l'avenir, nouveaux métiers et domaines d'intervention pour les artistes et designers

Héritières d'une tradition tricentenaire, les écoles supérieures d'art et design publiques – au cœur du monde de l'art et du design contemporains – conjuguent une somme de savoir-faire traditionnels et novateurs dans les multiples domaines de la création, développent de nouvelles esthétiques et alimentent la recherche contemporaine. De récentes études appuyées sur l'imagerie médicale montrent que l'art agit sur le bien-être. Ainsi, selon l'OMS, les arts apportent une aide psychologique, physiologique, sociale et comportementale, procurant une sensation de bonheur et de plaisir. Pourtant cette piste médicale reste encore largement sous-exploitée aujourd'hui. Ce domaine du soin et des lieux atypiques de vie ou de séjour devient, comme le sont plus largement les villes et territoires ruraux, un espace à investir par les artistes et designers.

Les artistes et les designers ont la capacité à travers leur vision singulière de réenchanter nos routines quotidiennes et de réinventer nos usages. Leurs sensibilités permettent de raconter différemment les lieux, d'apaiser des histoires douloureuses et de proposer des usages renouvelés et des futurs possibles.

Aujourd'hui, les enjeux et défis climatiques imposent la création de nouveaux récits qui ne sauraient séparer la dimension environnementale de celle des subsistances d'un individu et d'une société, c'est-à-dire l'organisation des moyens de vie (qui est aussi et de manière indissociable politique, sociale, esthétique, économique, etc.). Dans ce contexte, quelles sont les méthodologies de travail des écoles d'art et de design dans la construction des nouveaux projets de territoire, qu'ils soient urbains ou ruraux, au service des usages et des nouvelles aspirations des habitant-e-s ?

Répondre concrètement à des défis contemporains sur les transitions, aborder les verrous économiques, culturels ou encore techniques à partir de problématiques qui traversent nos espaces communs et partagés, tels sont les nouveaux paris de la pédagogie des écoles supérieures d'art et design.



Plateau #1 Les écoles supérieures d'art et design au cœur des nouveaux enjeux pour la ville et les territoires ruraux, avec :

- Ariane Briost, chargée de mission à l'ENSAD
- Chloé Heyraud, chargée de mission à l'ESAD TALM Tours-Angers-Le Mans
- Gaël Charbau, directeur artistique d'Un été au Havre (en visioconférence)
- Caroline D'Auria, directrice des études de l'ESADSE
- Frédéric Frédout, designer, professeur aux Beaux-arts de Marseille
- Simon Geneste, designer, diplômé de l'ENSCI-Les Ateliers
- Arthur Gosse, artiste, diplômé de l'ESADHaR
- Collectif HéHé, artistes et professeurs à l'ESADHaR
- Marie-Laure Viale, historienne de l'art et professeure aux Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire

Plateau #2 Médiations, hospitalité et soin – quelles méthodologies en école supérieure d'art et design pour former la nouvelle génération d'artistes et designers à des activités nouvelles ?

- Marie Coirié, designer, directrice du lab-ah laboratoire de l'accueil et de l'hospitalité du GHU Paris psychiatrie & neurosciences, diplômée de l'ENSCI-Les Ateliers
- Jasmine Lebert, directrice du 3BisF, centre d'art, Aix-en-Provence
- Microsilons, artistes, professeurs à la HEAD, Genève (en visioconférence)
- Antoinette Parrau, designer, professeure à l'EESAB

Commissions :

- ★ **Commission Design** – Atelier d'écriture sur le design en école d'art, la suite ! Évolutions récentes et mutations en cours (spécialités, organisation de la pédagogie) et réflexions autour de l'actualisation d'un texte sur le design en école d'art = suite de la commission qui a été réactivée au séminaire de printemps, qui avait été suivie d'une seconde séance en visio le 5 octobre.
- ★ **Commission Recherche** – Retour sur l'enquête auprès des étudiant-e-s et diplômé-e-s de 3e cycle, échange autour des résultats, leçons à tirer, point d'étape sur la recherche et les 3es cycles en école d'art à cette occasion.
- ★ **Commission Etudes** – Penser et contractualiser la filière Art et Design dans le cadre des associations professionnelles, entamer un travail conjoint, avec la participation de l'Anéat, de l'Appéa et du réseau régional RN13BIS.
- ★ **Commission Transitions** – Produire et enseigner la création autrement, l'œuvre à l'heure de la décroissance : poursuivre l'atelier du séminaire de printemps en l'orientant vers des questions plus théoriques et fondamentales : ce que cela implique ou représente pour le travail d'un artiste, la liberté de création, la liberté académique, l'expérimentation, la pédagogie dans une école de la pratique plastique...
- ★ **Commission Transitions** – Matières communes. Circuits courts, économie circulaire, réemploi de matériaux en école d'art : la gestion des matériaux à l'heure de l'épuisement des ressources et d'une nécessaire sobriété ; quels modèles sont-ils reproductibles sur chaque territoire ? Suite d'un atelier qui avait eu lieu lors du séminaire d'automne 2022 et après que le projet de chutothèque de l'Esad Talm ait évolué. L'expérience de l'Ensci-les Ateliers sur la gestion des matériaux sera mise en regard du projet de chutothèque qui a vocation à être reproductible dans d'autres écoles, sur d'autres territoires avec d'autres entreprises, etc.
- ★ **Commission International** – S'outiller collectivement pour des stratégies internationales soutenables. Cette commission a examiné le bilan collectif du soutien de l'ANdEA aux écoles sur les questions internationales, mettant en lumière des projets significatifs initiés récemment. Elle s'est interrogée si les raisons d'investir l'international collectivement sont toujours valables, malgré les contraintes économiques renforcées. Enfin, elle a exploré les prochaines étapes pour renforcer la collaboration entre les écoles, envisageant des stratégies de solidarité et de mise en réseau.



Communauté étudiante



Lisa Collin et Alx Juif, représentant-e-s étudiant-e-s au conseil d'administration, ont passé leur diplôme cette année et clôturé leurs mandats en poursuivant la "tournée des écoles" mise en place depuis 2021.

★ Tournée 2021 : l'École des Arts Décoratifs, l'Ensba Lyon, l'Esad Nancy, l'Esad de Valenciennes, TALM-Tours, la HEAR et le MO.CO, l'Esad Grenoble-Valence

★ Tournée 2022 : Esam Caen-Cherbourg site de Caen ; Esa des Pyrénées ; Esaa Avignon ; Eesab site de Rennes ; Esad Valenciennes et Esä site de Tourcoing.

★ Tournée 2023 : Esba Nîmes et Esadhar Le Havre.

L'objectif de cette tournée est qu'ils aillent à la rencontre de la communauté étudiante dans les écoles pour 1) contribuer à créer cette communauté inter-écoles, 2) faire remonter des initiatives et constats de terrain, 3) communiquer sur ce qu'est l'ANdEA, la manière dont on peut s'y investir, les activités auxquelles on peut participer, les sujets en cours de discussion ou de mobilisation dans les écoles, etc. La tournée permet de nourrir les travaux de l'ANdEA à partir du terrain.

B. Observatoire

Réflexion autour de la professionnalisation

- ★ **Réalisation d'un point d'étape sur les actions de professionnalisation et de suivi des diplômé-e-s, et état des lieux, en collaboration avec le réseau Arts en résidence, sur les résidences** mises en place par les écoles en leur sein, sur leur territoire ou à l'international : public cible, description, moyens alloués, accompagnements des résident-e-s, durée, objectifs, processus de sélection, partenaires, financement, nombre de candidat-e-s et de résident-e-s, besoins des écoles dans ce domaine.
>> échange autour de ces données sur les actions prometteuses et perspectives d'amélioration dans le cadre de commissions.
- ★ **Alternance** : un groupe de travail s'est réuni plusieurs fois dans l'année avec Pierre-Marie Quéré, directeur du Centre national des arts du cirque et coprésident de l'Anescas, qui a porté un travail au nom de l'ensemble des écoles supérieures Culture préparatoire au dépôt d'une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « compétences et métiers d'avenir » sur le développement de **la voie d'accès par l'alternance aux diplômes du ministère de la Culture** et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des écoles pour cela. L'objectif a été de nourrir la réflexion à partir de la pédagogie, des métiers, des secteurs professionnels, d'échanger pour identifier les opportunités offertes par l'apprentissage, les difficultés, questionner sa pertinence. Améliorer l'accessibilité aux études, favoriser la réussite des diplômé-e-s et développer la diversité des étudiant-e-s sont des priorités. L'apprentissage est peut-être une voie inédite pour y contribuer. Or, le format de l'alternance demande une adaptation des parcours, une organisation particulière des cursus, un suivi dédié, des compétences nouvelles et une acculturation des milieux professionnels et des écoles. Malheureusement le processus a été arrêté en fin d'année car le projet ne correspondait plus aux attendus prioritaires de l'appel à projets mais les réflexions sont désormais lancées et quelques écoles du réseau ont commencé à expérimenter l'alternance : le Ministère poursuit sa réflexion.

Point d'étape sur les 3es cycles en école d'art

Réalisation d'une consultation des étudiants actuels de 3e cycle et des anciens étudiants et diplômés, à partir d'un questionnaire anonyme. L'objectif a été de recueillir leur appréciation de ces formations, leur avis et des informations sur leurs parcours.

Les écoles d'art ont créé depuis le début des années 2000 différents formats de recherche dont un bon nombre a fini par trouver une forme stable au sein des écoles d'art et de ses métiers, des 3es cycles distincts des doctorats de création : les DSRA/DSRD. Les écoles ont aussi développé des doctorats en partenariat avec des universités. Il a semblé nécessaire de faire un point d'étape, d'objectiver les apports du 3e cycle pour les étudiant-e-s et d'identifier les parcours au regard des milieux professionnels et des cursus en école d'art.

Les résultats de cette consultation ont été partagés en commission recherche et seront à nouveau discutés en 2024 pour en tirer certaines leçons et mieux valoriser et structurer ces formations.

Consultation des concernés sur les missions des assistant-e-s, professeur-e-s et technicien-ne-s

Réalisation d'une consultation des concernés sur les missions des assistant-e-s, professeur-e-s et technicien-ne-s dix ans après l'entrée dans le LMD, dans un contexte de changements en ce qui concerne la pédagogie et les cursus mais aussi l'entrée de nouvelles missions, de nouveaux métiers dans les écoles, l'évolution des organigrammes, et à un moment où les écoles veulent être attentives au bien commun et au travail de chacun-e.

Trois questionnaires anonymes ont été élaborés par un groupe de travail comprenant des techniciens, assistants et professeurs, accompagnés par la sociologue Frédérique Joly. Celle-ci a produit un rapport à partir des réponses obtenues et l'ANdEA a rédigé une synthèse. Les travaux mettent au jour notamment des situations où il y a un hiatus entre le statut et les missions effectives. Ces résultats ont été partagés en réunion sectorielle des assistants, techniciens et professeurs et il a été proposé à l'ANdEA la création d'un groupe de travail en 2024 pour que les écoles partagent leurs problématiques et leurs réflexions sur cette question et trouvent ensemble des solutions.



Point d'étape sur les protocoles égalité

Un questionnaire envoyé aux référents égalité des établissements a permis d'établir un point d'étape sur la mise en place de protocoles égalité dans les écoles : mise en place de chartes et de plans d'action, typologies des référent-e-s et des procédures de signalement, responsabilités et rôles, informations et formations. Les référents égalité ont pu se réunir et ont commencé à échanger à partir des résultats dans une optique d'émulation et d'échanges de pratiques.

ACTION 2 MOBILISATION POUR LA VALORISATION DU RÉSEAU

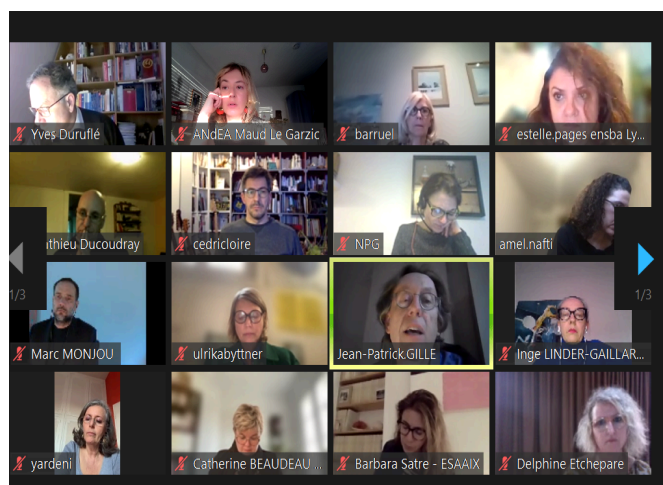
Par son action, l'ANdEA contribue à préserver, promouvoir et valoriser le réseau national des écoles supérieures d'art et de design. En tant que tête de réseau, elle organise des remontées du terrain pour dresser des constats et formuler des propositions : bonnes pratiques, aides à la transformation, revendications vis-à-vis des tutelles et partenaires. Portail des 45 écoles, l'ANdEA met en œuvre également des outils collectifs de communication.

A. Mobilisation politique

Dialogue avec les tutelles publiques et parlementaires

En qualité de tête de réseau, l'ANdEA, à travers des prises de position et une mobilisation active, est un interlocuteur privilégié pour faire des remontées à partir du terrain.

L'extrême fragilité structurelle des écoles territoriales a été au cœur des préoccupations de l'ANdEA depuis quelque temps. Cette mobilisation était indispensable et a contribué, avec la forte mobilisation de la communauté, des étudiants, des syndicats et collectifs, au déblocage de 1,9 millions d'euros par le ministère de la Culture pour les exercices 2023 et 2024. Elle a suscité une prise de conscience politique nationale grâce à la capacité de l'ANdEA à faire remonter des données chiffrées qui ont permis d'élaborer et d'étayer un argumentaire et des revendications, relayées par les président.es des écoles territoriales et désormais saisis par les représentations nationales (Assemblée nationale, Sénat).



Interlocuteur privilégié aux côtés des organisations syndicales pour effectuer des remontées de terrain et organiser des occasions de débattre des orientations ministérielles et politiques publiques, l'ANdEA travaille des sujets communs avec les services du ministère de la Culture, transmet des données et fait des propositions constructives. L'ANdEA a notamment transmis les éléments physiques et financiers précis en ce qui concerne les boursiers des écoles territoriales : effectifs étudiants, nombre de boursiers, tarifs des frais de scolarité et frais de concours, estimation de la compensation de l'exonération des boursiers sur la base des tarifs des écoles nationales (1,6M€).

★ Chiffrage et argumentaires

État des lieux de la situation structurelle et conjoncturelle des 33 écoles territoriales et de l'inégalité de traitement, remontée des données aux pouvoirs publics, dont, à la demande de la DGCA, les effectifs des boursiers et de la simulation d'une compensation financière pour l'exonération.

Réflexions tant sur les finances que sur la gouvernance des établissements et la responsabilité mutuelle des membres des EPCC et sur les fondements réglementaires et légaux (consultation juridique).

Pour rétablir une équité de traitement entre les écoles territoriales et les écoles nationales délivrant les mêmes diplômes, nous demandons un secours de l'État avec une augmentation de la dotation de fonctionnement – 16 millions d'euros pour les 33 écoles territoriales – afin d'accompagner les surcoûts tels que :

- Mesures Guerini pour les agents publics : 7 M €
- Inflation, crise de l'énergie, coût des matériaux : 2,4 M €
- Rétablissement du niveau de financement de 2011 à euros constants : 3 M €
- Exonération des boursiers conformément à l'article R. 719-49 du Code de l'éducation : 1,6 M €
- Réforme du statut obsolète des professeurs : 2 M €

★ Animation de la délégation des présidents des écoles territoriales

Accompagnement d'une délégation composée d'une dizaine de présidents : concertations, fonds documentaire, courriers, communiqués, rendez-vous avec les services et cabinets du ministère de la Culture et du ministère de la Transformation et de la Fonction publique, rendez-vous avec le ministre de la Culture Rima Abdul-Malak.

Communiqué de soutien de France Urbaine et intervention en Conseil des Territoires pour la Culture

★ Auditions et transmissions d'informations à Pierre Oudart

La mobilisation de la communauté a conduit la Ministre au déblocage d'une aide d'urgence de 1,9 millions d'euros et à l'octroi d'une mission à Pierre Oudart sur la situation des écoles territoriales. L'ANdEA a été auditionné par Pierre Oudart à plusieurs reprises et a permis également que la délégation des présidents soit entendue à plusieurs reprises.

★ Travail auprès des parlementaires

Relations aux parlementaires dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF vote du budget de l'Etat 2024) : informations, auditions, collaboration pour la rédaction d'amendements
audition commission des finances Assemblée nationale PLF le 25 septembre
audition commission culture Sénat le 31 octobre
audition commission culture Sénat le 6 décembre
multiples amendements votés en séance à l'Assemblée nationale et au Sénat de manière transpartisane, pour l'augmentation de la dotation (16 millions d'euros), la réforme du statut des PEA et l'exonération des boursiers, tous supprimés lors du recours à l'article 49.3. de la Constitution par la Première Ministre Elisabeth Borne.

★ Communiqué de presse

« L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art et de design publiques

exprime son indignation devant la loi "immigration" », le 22 décembre 2023

« Crise des écoles d'art et de design : un geste insuffisant de la ministre de la Culture, la mobilisation continue », communiqué de la délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et de design territoriales, le 4 avril 2023

« Aide d'urgence aux écoles supérieures d'art et de design territoriales : le compte n'y est pas », le 30 mars 2023

« Les écoles supérieures d'art et de design en état d'urgence », communiqué de la délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et de design territoriales, le 2 mars 2023

« L'ANdÉA – Association nationale des écoles supérieures d'art et de design publiques exprime son indignation devant la loi "immigration" », le 22 décembre 2023

« Contre le délitement de l'enseignement supérieur de la création en Bourgogne Franche-Comté. L'ANdEA appelle à la sauvegarde de l'École Media Art de Chalon-sur-Saône », le 11 décembre 2023

[Voir en ligne](#)



★ Soutien à EMA Chalon-sur-Saône suite à l'annonce de la fermeture du cursus supérieur

Priorités pour les 45 écoles supérieures d'art et design

★ Augmenter les dotations pérennes au détriment des appels à projets : la recherche, la professionnalisation, l'inclusion handicap ne sauraient être des missions sur lesquelles les écoles sont mises en concurrence mais correspondent à des attendus de base par rapport à nos missions.

★ Financer l'ingénierie de réponse aux programmes européens et appels à projets d'envergure.

★ Accompagner financièrement et techniquement les écoles pour la transition écologique et numérique.

★ Créer un fonds destiné à la rénovation des bâtiments dans une optique de sobriété énergétique.

★ Créer un statut social et des conditions de travail dignes pour les artistes.

★ Accompagner les diplômé-e-s des écoles

publiques pendant 5 ans après le diplôme et observer leurs parcours sur dix ans.

★ Mieux promouvoir le service public de l'enseignement supérieur de la Culture et du design.



Propositions spécifiques faites à l'Etat pour les écoles territoriales

★ Augmenter la dotation aux 33 écoles territoriales de 16 millions d'euros et rééquilibrer sa répartition.

★ Organiser urgemment une concertation nationale État/collectivités territoriales et solliciter les Régions.

★ Réaffirmer, conformément aux statuts des EPCC, la co-responsabilité de l'État s'agissant de la soutenabilité financière des établissements : lier l'accréditation avec un contrat de 5 ans liant les membres des EPCC sur la soutenabilité financière.

★ Financer l'exonération des frais d'inscription des étudiant-e-s boursier-e-s.

★ Réformer le statut des enseignant-e-s des écoles territoriales et plus largement réétudier les statuts des différents cadres d'emploi.

B. Inscription dans les réseaux et communication

Réseaux professionnels à l'échelle nationale

Revendiquant son inscription dans un large réseau, l'ANdEA est membre d'organisations professionnelles et partenaires de réseaux d'enseignement artistique :

- ★ Travaux avec les écoles supérieures Culture, via les réseaux ANESCAS et ANESAD.
- ★ Travaux avec les établissements des réseaux APPEA (classes préparatoires) et ANEAT (beaux-arts pratiques amateurs) dans une logique de filière : webinar Anéat ANdEA le 19 janvier : « Être PEA en écoles supérieures d'art et de design » - accompagnement à la préparation au concours de PEA, et **écriture commun d'un courrier à Christopher Miles sur la refonte du Conseil national des professions des arts visuels Cnpav et sur la non représentation des enseignements artistiques**
- ★ Membre du conseil d'administration du CIPAC Fédération des professionnels de l'art contemporain
- ★ Représentation au conseil scientifique des Archives de la critique d'art et convention de partenariat
- ★ Représentation au comité scientifique du Festival d'histoire de l'art de l'INHA
- ★ Diffusion de ressources professionnelles auprès des étudiants via notamment Alliance France design.
- ★ Contribution au mouvement #IRAN #FemmeVieLiberté – Affichons les images de leur combat ! le 8 mars



Une communication collective

Promouvoir les écoles (le type de formations, les établissements, les diplômé-e-s) auprès du grand public et des étudiant-e-s potentiel-le-s, mais aussi auprès des réseaux professionnels français et étrangers. Tous les outils de communication et toutes les éditions sont créés par de jeunes designers diplômé-e-s des écoles du réseau.

- ★ Le site internet andea.fr français et anglais : portail des écoles d'art, informations générales sur les études et la recherche, communications spécifiques sur les Journées portes ouvertes, examens d'entrée, appels à candidatures, offres d'emploi des écoles, événements partenaires.
- ★ Les réseaux sociaux : X (2627 abonnés = légère baisse due à X), Facebook (8222 abonnés : +102 abonnés), Instagram (2132 abonnés : +627 sur l'année) et LinkedIn (1792 abonnés : +797 sur l'année)
- ★ Le flyer diffusé par les écoles sur les salons de l'orientation et dans les lycées partenaires, diffusé par l'ANdEA dans les classes préparatoires et sur des salons et événements
- ★ Badge black heart et staying alive à l'occasion des séminaires 2023 = combiner un item nécessaire dans un lieu public pour reconnaître les congressistes et un objet de communauté et de sensibilisation que les écoles ont pu rapporter dans leurs établissements pour diffusion.
- ★ Les programmes et flyers spécifiques aux séminaires annuels et aux événements
- ★ Les relations presse
- ★ Les communiqués et tribunes (10.000 contacts écoles, monde de l'art, presse, institutionnels, politiques...)

Des actions de sensibilisation sur les études

- ★ Diapositives support pour la présentation générale des écoles d'art lors de conférences et webinaires
- ★ Réunion avec l'Onisep et commentaire écrit transmis visant à améliorer leurs contenus de présentation des écoles sur leur site.
- ★ Nouvelles rubriques sur le site Internet : "Conseils aux candidats" / discriminations et violences / Handicap et santé / Artistes designers mode d'emploi !
- ★ Conférences et tables rondes sur les salons de l'orientation (L'Étudiant le 8 octobre, Le Figaro le 18 novembre) et en ligne avec les antennes Campus France
- ★ Centralisation et diffusion des dates des portes ouvertes, portes ouvertes virtuelles et examens d'entrée
- ★ Partenariat avec la Fondation Culture & Diversité pour le programme "égalité des chances" : relais de la communication et accompagnement pour la rédaction du Petit manuel et du site dédié
- ★ Réponse aux lycéens, parents, étudiants, français et étrangers, pour des conseils à l'orientation
- ★ Mobilisation de la communauté des écoles supérieures d'art et design, avec nos membres associés et nos partenaires, pour défendre nos valeurs, le service public de l'enseignement et des arts visuels, la liberté de création, la liberté académique, l'égalité des chances, les conditions des artistes et designers

Accès sur
examen
d'entrée en L1
et commission
d'équivalence
en cours de
cursus

Critères de sélection

- ♦ Curiosité forte
- ♦ Motivation
- ♦ Pratique artistique
- ♦ Intérêt pour la création contemporaine

le dossier scolaire, les bulletins de notes, ne sont pas pris en compte

ACTION 3 CONSOLIDATION DES RÉSEAUX EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

L'ANdÉA renforce depuis trois ans son engagement dans une dynamique internationale et avant tout européenne pour :

- accompagner les écoles dans une internationalisation de leurs actions et de leurs projets et une montée en compétence sur les questions européennes ;
- inscrire le réseau dans une dynamique internationale, et avant tout européenne, au bénéfice des membres de la communauté.

La mise en réseau des établissements sur le volet de l'action internationale est à très fort impact. Elle permet une montée en compétence en termes d'ingénierie de programmes européens. Elle rend possibles des projets collectifs comme *EuroFabrique* qui décuplent l'attractivité de l'enseignement supérieur Culture dans le monde et inscrivent les écoles sur la scène européenne et internationale. S'est ainsi concrétisée une amorce de réseau européen fondé sur les liens entre nos écoles et les milieux professionnels mais aussi des valeurs communes : soutien à la création, transitions, hospitalité.

En 2023, cette stratégie européenne a continué de monter en puissance au sein de l'association avec une inflexion accrue autour des questions d'international de proximité, d'hospitalité et de structuration européenne.

A. Donner aux écoles supérieures d'art et de design une dimension européenne et internationale

Porter une action politique au niveau européen

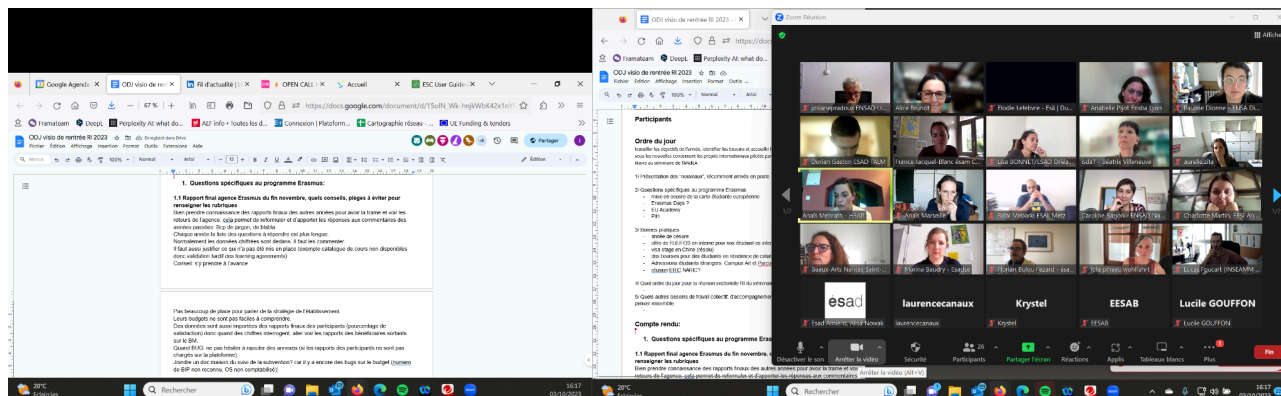
Nos écoles sont des lieux de création et d'expérimentation des matériaux, des techniques, des technologies et des méthodes, et donc particulièrement en prise avec les questions écologiques et sociétales portées par l'Europe, questions que l'ANdÉA accompagne à travers des projets fédérateurs et souhaite fortement valoriser. Cette démarche s'est articulée en 2023 autour de plusieurs axes :

- ★ **Une participation politique européenne renforcée** : L'ANdÉA a intensifié ses liens avec les autorités européennes, en particulier avec les représentant-e-s de programmes à la **Commission européenne**, les services du **Parlement européen**, ainsi qu'en participant activement au Nouveau Bauhaus Européen depuis 2021, les écoles d'art et de design pouvant jouer un rôle clé dans la co-construction de cette initiative en apportant leur expertise en matière de co-design et de pluridisciplinarité. Elle a également suivi cette année encore les travaux du Groupe Thématique National (GTN) SHS, contribuant ainsi à l'élaboration d'une position commune française à présenter dans le cadre des comités de programme Horizon Europe..
- ★ **Une collaboration continue sur ces questions avec les partenaires institutionnels** : L'association a maintenu des liens réguliers avec les services du ministère de la Culture et du ministère de l'Europe et des affaires étrangères, ainsi qu'avec des organismes tels que **l'Agence Erasmus+ France Education & Formation**, Campus France, l'OFAJ et l'Institut français. Ces collaborations se traduisent par des échanges réguliers, la participation à des événements et des actions concertées pour promouvoir la dimension européenne et internationale des écoles d'art et de design françaises tels que cette année la participation active le 16 mai à la journée Culture Jeune, ainsi qu'aux travaux du Groupe des développeurs Erasmus Culture (séminaire à Bordeaux les 1er et 2 juin) et à l'édition 2023 des Ateliers de l'Institut français le 18 juillet en particulier lors des journées professionnelles. Plus spécifiquement, l'ANdÉA a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Culture pour soutenir le développement international des établissements d'enseignement supérieur culturels. L'association a alerté sur la nécessité de combler le vide laissé par la disparition des programmes de soutien à la coopération internationale alors que les dynamiques européennes et internationales des 45 écoles se renforcent et appelé de ses vœux la création d'un nouveau fond d'amorçage aux projets internationaux. Elle a aussi obtenu que les demandes pendantes de financement AMI en tout début d'année 2023 soit couvertes, sollicité des informations concernant le cadre d'accueil des étudiants affectés par la guerre en Ukraine pour la rentrée 2023, y compris sur le maintien des droits aux bourses et la prolongation de la protection temporaire et rappelé aux services dès que nécessaire le principe d'inconditionnalité d'accueil des étudiants au sein de l'enseignement supérieur. Elle a également proposé au Ministère sa contribution à la co-construction de formations en collaboration avec l'Agence Erasmus+.
- ★ **Un engagement dans des réseaux nationaux et européens** : L'ANdÉA a activement participé à des rencontres et des groupes de travail au sein de divers réseaux européens et nationaux à portée européenne, tels que le Forum pour une Europe Créative organisé par le Relais Culture Europe les 7 et 8 mars, En étant membre du **Forum Campus France**, l'ANdÉA participe à ce groupe de réflexion sur la mobilité étudiante internationale qui élabore des propositions stratégiques et opérationnelles concernant la promotion à l'international de

l'enseignement supérieur français. Suite à notre participation aux assemblées générales du Forum les 11 janvier et les 10 et 11 juillet, la proposition a été faite à l'ANdEA de rejoindre le nouveau comité développement durable.

Accompagner et conseiller, animer la communauté des écoles sur les questions européennes

Afin d'accompagner l'amorce ou le redéploiement d'une stratégie européenne des écoles et réseaux d'écoles, l'ANdEA poursuit son rôle de conseil et d'animation, le partage une veille active et l'identification de dispositifs bénéfiques.



En 2023, nos actions ont inclu :

- ★ des événements de partage et d'échanges. L'ANdEA a facilité des échanges entre responsables des relations internationales à trois reprises le jeudi 19 janvier, le jeudi 6 avril et le 3 octobre pour la traditionnelle réunion de rentrée, permettant de discuter des problèmes persistants dans le fonctionnement des plateformes de gestion Erasmus et d'échanger des bonnes pratiques. Plusieurs points de préoccupation ont été soulevés à chaque fois nécessitant une remontée depuis l'ANdEA à l'agence Erasmus. De plus, une réunion sectorielle a eu lieu pendant le séminaire d'automne, ainsi que deux échanges thématiques dans le cadre du partenariat franco-belge.
- ★ des séances tutorées sur les plateformes Erasmus entre nouveaux utilisateurs et vétérans facilitées par l'ANdEA en fonction des besoins.
- ★ une réunion en visio pour faciliter les échanges sur la santé mentale des étudiants, suite à des discussions sur la liste RI, sujet d'ailleurs priorisé dans les appels à projets européens. 50 personnes ont participé.
- ★ une formation commune aux projets européens pour les écoles supérieures d'art en Belgique et en France s'est déroulée à Bruxelles les 12 et 13 décembre.

Valoriser l'expertise de l'enseignement artistique français et de la recherche en Europe et à l'international / communication et sensibilisation

Par son action, l'ANdEA contribue à diffuser et à valoriser, auprès d'un plus grand nombre, le réseau national des écoles supérieures d'art et de design et ses diplômé-e-s. Elle opère via les réseaux professionnels à l'international, et auprès des partenaires publics dans une logique de co-construction tout en cherchant à mieux connaître et valoriser les actions internationales des écoles à travers une cartographie améliorée, la mise en place d'outils partagés inter-écoles, et une vision globale des projets internationaux. En 2023, nos actions ont inclus :

- ★ Une collaboration étroite avec les postes diplomatiques, les 4 bureaux spécialisés, CampusFrance et l'Institut français ainsi que les réseaux professionnels internationaux, tels qu'ELIA et Cumulus, pour promouvoir les écoles françaises et favoriser les partenariats.
- ★ Des interventions lors d'événements organisés par les bureaux Campus France à l'étranger permettant de présenter nos écoles d'art aux étudiants internationaux : Jeudi de l'Orient Pays-Bas, Luxembourg, Suisse et Belgique le 26 janvier ainsi que Webinaire organisé par les bureaux Campus France du Mexique, Pérou, Equateur, Nicaragua, Guatemala, Costa Rica, Panamá, Honduras, El Salvador, Chili, Argentine, Venezuela, Bolivie, République Dominicaine le 31 janvier.
- ★ Une accompagnement de programmes spécifiques tels que les bourses de mobilités ciblées comme les bourses Van Dongen, les programmes de mobilité et les programmes d'accueil d'enseignants.
- ★ Un engagement continu pour améliorer les dispositifs de mobilité, notamment en travaillant sur le dispositif CampusArt en collaboration avec le ministère de la Culture et Campus France.



B. Mettre en réseau les écoles supérieures d'art et de design en Europe et au-delà

Se connaître et créer les conditions de la coopération. Focus pays

Il s'agit de créer des occasions de rencontre régulières entre communautés d'écoles d'art et de design, de faciliter ainsi l'échange de pratiques, d'expériences et d'expertise et de créer les opportunités de partenariats.

L'année 2023 a été marquée par un renforcement significatif de notre coopération internationale. Nous avons consolidé nos liens avec la Belgique, amorcé des partenariats avec des réseaux des écoles d'art britannique et celui des écoles d'art baltiques et scandinaves, et accéléré nos relations avec la Roumanie grâce à EuroFabrique. Nous avons également tiré parti des événements organisés par ELIA.

- ★ Depuis la signature en juillet 2021, d'un protocole d'accord entre l'ANdEA et l'ARES, fédération des établissements d'enseignement supérieur francophones de Belgique, et les 3e journées franco-belges de juillet 2022, nos collaborations se sont intensifiées renforçant ainsi nos liens et favorisant les échanges fructueux entre les écoles d'art belges et françaises, avec un programme de travail conjoint :

- 2 RI Talks, courts moments de discussion, en virtuel, en vue de pouvoir échanger en groupe restreint sur des problématiques très concrètes touchant les ESA belges et françaises permettant d'améliorer le travail quotidien de chacun, dans un esprit d'échange de bonnes pratiques. Deux sessions ont eu lieu, la première le Vendredi 16 juin 2023 sur la mobilité des étudiant·es et la seconde le 22 novembre sur l'enseignement des langues étrangères, réunissant respectivement 12 et 17 participants.



- Deux jours de formation et d'échange dédiés aux opportunités de financements européens pour les écoles supérieures d'art en Belgique et en France, a réuni à Bruxelles les 12 et 13 décembre 42 participants avec le soutien de l'Ambassade de France en Belgique et Campus France Belgique. Le programme a proposé une exploration des enjeux politiques actuels et des opportunités de financement européen particulièrement pertinentes pour les écoles d'art. Des représentants de la Commission européenne ainsi que des agences nationales Erasmus+ et des desks Europe Créative seront

présents pour partager leur expertise. L'événement offre également une plateforme privilégiée pour les établissements d'échanger leurs expériences, avec aussi des ateliers pratiques basés sur des cas concrets. Chaque participant est reparti avec des conseils concrets pour rédiger des projets et élaborer des budgets.. Elle a été saluée pour la qualité de ses intervenants et son impact immédiat. Le fait que cette formation ait eu lieu à Bruxelles a aussi permis aux écoles françaises de financer leurs déplacements sur leurs budgets Erasmus. Enfin, ces deux jours ont permis, en retour, aux représentants de la Commission européenne de mieux comprendre les écoles supérieures d'art. Une Implication croissante de l'ARES sur la question de l'Accueil des artistes en exil et le soutien de l'ARES en vue d'un EuroFabrique Bruxelles. D'un commun accord, il a été décidé que les prochaines rencontres franco-belges des écoles d'art se tiendront courant 2025 en France.

- ★ Dans la continuité de la journée Royaume-Uni organisée par l'Ambassade de France au Royaume Uni à l'agence Campus France le 27 juin 2023 qui a rassemblé des représentants des réseaux d'écoles supérieures d'art et design françaises et britanniques et quelques représentants d'établissements, précédé par un webinaire préparatoire coorganisé par l'ANdEA le 14 juin sur le paysage des formations supérieures en arts et design en France et au Royaume-Uni (25 participants), le Council for Higher Education in Art & Design (CHEAD) et l'ANdEA ont organisé une nouvelle réunion en présence le 19 octobre pour réunir les établissements français et britanniques présents à la Manchester School of Art à l'occasion du ELIA Leadership Symposium. Cette nouvelle session de discussion a permis de présenter à tous et toutes le bilan des premières rencontres, de revenir sur les freins encore importants à lever, de réaffirmer l'importance de connecter les nouvelles générations outre-manche, ainsi que de refaire le point sur les axes de travail qui y ont été dégagés tant entre les écoles d'arts qu'entre nos deux associations. Elle a aussi été une opportunité efficace de réseautage et de présentations entre les participants britanniques et français. **Il a paru évident que ces échanges doivent se prolonger, voire s'intensifier, d'autant plus que** L'enquête menée par l'ANdEA auprès des écoles fin 2022 dernier montre un vrai intérêt. **Pour cela, nous avons déposé avec succès une candidature conjointe de l'ANdEA et du CHEAD à l'appel des Seed**

meeting de l'Ambassade de France au Royaume-Uni qui offre aux lauréats une aide financière et logistique pour une réunion sur deux jours à Londres courant 2024 visant à faire émerger, ou renforcer, une coopération entre 7 à 14 chercheurs (dans notre cas enseignants/chercheurs/artistes) en France et au Royaume-Uni. Cette candidature conjointe portée depuis l'ANdEA a été pensée pour soutenir les projets conjoints de recherche en cours ou à venir de nos écoles membres avec leurs partenaires britanniques ou de collaborations fortes entre artistes-enseignants.

- ★ KUNO : L'ANdEA a été invitée avec le soutien de l'Institut français, du centre culturel lituanien et de l'Institut français de Lituanie les 12 et 13 octobre au séminaire annuel du réseau des écoles supérieures d'art scandinaves et baltiques organisé à Vilnius permettant ainsi une rencontre avec l'ensemble des écoles présentes et un échanges sur les sujets communs (soutenabilité de nos écoles, recherche...).

- ★ Mais également travail avec une géographie étendue

- **Roumanie** : mission de l'ANdEA en Roumanie en mai (Cluj, Timisoara et Bucarest) à la rencontre des écoles d'art roumaines avec l'appui de l'Institut français de Roumanie.
- **Italie** : participation aux réflexions sur la suite du Nouveau Grand Tour. Présence aux Rencontres organisées à Paris le 20 décembre
- **USA** : renforcement des relations initiées en 2021 avec l'AICAD, réseau des écoles d'art et de design nord-américaines
- **Chine et Inde** : L'ANdEA a finalisé une enquête auprès des écoles pour pouvoir rendre compte de leurs coopérations avec la Chine auprès de l'Ambassade de France en Chine qui souhaite mettre en place des actions pour renforcer les liens entre les écoles d'art françaises et chinoises, Cette enquête confirme le fort intérêt des écoles supérieures d'art et design à consolider ou développer des partenariats avec la Chine. Pour ces dernières, échanger semble de toute évidence plus intéressant que de se renfermer, même si la situation politique, la censure et la position ambiguë de la Chine posent question. Certaines écoles ont ainsi clairement indiqué qu'il ne s'agit pas d'une zone de développement prioritaire.
- **Allemagne**: nos relations avec l'OFAJ qui soutient fortement les écoles de la création avec des programmes spécifiques et affirme son compagnonnage avec EuroFabrique, se sont renforcées. Nous avons établi de premiers contacts avec le réseau allemand des recteurs d'écoles d'art dans le but de réintroduire notre proposition de rencontres franco-allemandes qui n'avaient pu être concrétisées faute de pouvoir co-construire le projet avec des interlocuteurs en Allemagne.



- ★ Notre participation aux activités proposées par ELIA a également été fructueuse et a contribué à étendre nos réseaux et à accroître la visibilité des enjeux portés par les écoles d'art françaises.
 - Les deux propositions d'intervention que nous avons soumises ont été approuvées (1/ Artist at risk in European art school. A solidarity dynamic as an institutional change driven et 2/ EuroFabrique, a giant european workshop bringing together the sensibilities and imaginations of Europe's enthusiastic creative youth to produce new creative narratives of Europe) et notre présence remarquée au PIE Meeting en mai à Timisoara, Roumanie. Notre participation a permis aussi de renforcer les liens avec ELIA et d'identifier de premiers chantiers communs, en particulier un plaidoyer des écoles européennes publiques initié par les écoles allemandes, belges et françaises pour alerter sur les programmes Erasmus de plus en plus importants qui nécessitent des besoins en ressources humaines en décalage avec la réalité des écoles.
 - Les 18, 19 et 20 octobre, délégation de l'ANdEA à Manchester au ELIA Leadership Symposium 2023, ainsi qu'à la rencontre bilatérale franco-britannique des écoles d'art qui se tiendra à cette occasion dans la continuité des rencontres du printemps dernier organisées par l'Ambassade de France.

Mutualiser l'invitation d'artistes pour des résidences pédagogiques

Nous avons cette année poursuivi notre programme d'invitation d'artistes en résidence pédagogique ou de création. Ces projets qui ont une vraie dimension collective inter-école, permettent également d'expérimenter la venue d'artistes mutualisés entre plusieurs écoles quand les artistes viennent de loin.

- ★ **Invitation de David Hartt** : Avec le soutien de la Ford Foundation (États-Unis), la Villa Albertine pilote un ambitieux



programme visant à encourager la circulation des artistes afro-américain-es en France et à favoriser la présentation de leur travail auprès du public français. En partenariat avec l'ANdEA, a été initié en 2022 dans ce cadre un programme d'invitation d'artistes en circulation dans les écoles d'art et de design avec l'invitation des artistes Dread Scott et Jenny Polak à l'automne 2022 pour une résidence pédagogique itinérante de création dans 6 écoles réunies en consortium de travail. **Ce programme a été reconduit cette année avec l'invitation de l'artiste transdisciplinaire David Hartt**, également professeur associé au département des beaux-arts de l'Université de Pennsylvanie. Son travail artistique, ancré dans la recherche, explore la façon dont les idées et les idéaux historiques persistent ou se transforment au fil du temps. Hartt a été invité du 19 octobre au 28

novembre 2023 pour une résidence pédagogique et de création dans 6 écoles supérieures d'art et design réunies en consortium de travail, - la Villa Arson à Nice, l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy, l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon, l'École supérieure d'art de Clermont Métropole, l'ESADHaR Le Havre et l'École des Arts Décoratifs Paris. Elles ont été sélectionnées suite à un appel à candidature ouvert à toutes les écoles. Une conférence nationale a clôturé le programme le mardi 28 novembre. Les retours ont été très positifs, tant artistiquement qu'humainement, tant des écoles que de la part de l'artiste. Une restitution a aussi été organisée au Havre pendant le séminaire de l'ANdEA. Le financement est d'ores et déjà assuré pour la 3e édition sur laquelle nous avons déjà commencé à travailler.

- ★ **Projet de résidence itinérante d'artistes Lituanien** Pensé sur le même modèle, le projet soumis par l'ANdEA en avril à l'appel à intérêt de la saison de la Lituanie en France a été retenu et **nous** avons été invités à déposer avec notre partenaire, l'école d'art de Vilnius, une candidature formelle en septembre pour un projet d'invitation d'artiste pour des résidences pédagogiques itinérantes dans les écoles d'art françaises. Cette dernière n'a pas été retenue.
- ★ **EU Mobility Programme for Myanmar (EMPM)** L'ANdEA a été associée dès le mois de mars à la préfiguration de ce programme de la Délégation de l'Union Européenne en Birmanie qui comprend un volet pilote de résidences d'artistes en école d'art coordonné par Campus France. Un appel à candidatures lancé par l'Ambassade de France en Birmanie a reçu 95 candidatures et, parmi les candidats éligibles, 4 ont été sélectionnés fin novembre. Les résidences se déploieront en 2024 dans 4 écoles candidates.

Affirmer la spécificité du design enseigné dans les écoles françaises sur les scènes internationales

La qualification du design français et sa promotion à l'international sont des sujets diplomatiques en vue dans le cadre de la priorité sur les ICC. Les opportunités de mise en réseau sont de plus en plus importantes et l'ANdEA activement sollicitée, par exemple :

- ★ création et lancement avec les services culturels de l'ambassade de France au Costa Rica et l'Alliance française d'un appel à intérêt permettant d'identifier des **enseignant-e-s des écoles supérieures d'art et design**, professionnel-le-s de leurs secteurs et spécialisé-e-s dans les domaines du design de la transition / nouvelles matières / relation homme et environnement pour une mission dans le cadre de la semaine du design Costa Rica qui a lieu du 13 au 19 mars 2023 ;
- ★ travail avec l'Ambassade de France aux Etats-Unis en vue d'un voyage d'étude et de présentation des écoles françaises de design sur le campus de 4 ou 5 écoles du nord-est américain dans le cadre de la politique de valorisation du design français mené par l'ambassade sur le territoire américain.

L'ANdEA a aussi commencé à travailler à une synthèse présentant de manière simple le design en école d'art à partir de la brochure éditée à l'occasion des Assises nationales du design fin 2019.

C. Accompagner et porter des projets pilotes d'envergure européenne et internationale

L'ANdEA a amorcé depuis 2021 un travail sur deux projets qui se déploient à l'échelle européenne, un premier, EuroFabrique, qui fut un événement culturel phare de la Présidence française du Conseil de l'Union Européenne. Un second, PUZLP, qui formalise une façon d'accueillir et d'accompagner les artistes en exil en Europe en s'appuyant sur les écoles supérieures d'art et de design. De nouveaux chantiers s'ouvrent cette année avec l'identification de projets pilotes fédérateurs, de leurs partenaires (dans les mondes académiques, artistiques, professionnels et de la société civile), pour l'ensemble du réseau, et de leurs financements, en particulier via les programmes européens.

Agir pour l'Europe de demain, EuroFabrique



EuroFabrique est un programme nomade et international qui a été initié en 2022 par l'ANdEA avec la RMN-Grand Palais et l'École des Arts Décoratifs. Le ministère de la Culture a alors été décisif par son soutien et son engagement à nos côtés, pour que 400 étudiant-e-s de 35 écoles d'art françaises et européennes se retrouvent sous la nef du Grand Palais éphémère et inventent ensemble des formes pour le continent qu'elles habitent. Les écoles sont alors apparues sous leur meilleur jour : des lieux de production participant au débat public sur le présent et le futur de l'Europe, des gisements de formes, images, récits et mythes qui configurent un monde commun. Grâce à cet événement, un réseau européen des écoles d'art *EuroFabrique* s'est amorcé, efficacement réactivé dès mars 2022 avec la mise en place d'un fonds de solidarité pour accompagner l'accueil d'étudiants et étudiantes

impacté-e-s par la guerre en Ukraine, et nous avons travaillé cette année à le structurer et le consolider, sous une forme encore au travail, un label, une Biennale qui suivrait le calendrier des présidences nationales de l'Europe ou tout autre

format . En plus de l'intérêt à travailler au futur de l'Europe, alors que la crise climatique et la guerre en Ukraine mettent tous les futurs sous tension, *EuroFabrique* participe grandement à la structuration de nos réseaux internationaux, à la visibilité et au rayonnement de nos écoles et à la circulation de la jeune création française à l'échelle européenne.

- ★ **EuroFabrique Camps, soutenu par le programme Europe Créative de l'Union européenne.** Pour accompagner la structuration du réseau EuroFabrique qui se constitue depuis le premier événement au Grand Palais Éphémère, l'ANdEA a obtenu un financement Europe Creative de 200 000 euros pour co-organiser en 2023 et 2024 avec trois partenaires - la Biennale d'Art de Cerveira au Portugal, le Cluster des Industries Créatives de Transylvanie à Cluj-Napoca et Le Signe, Centre National du Graphisme à Chaumont - trois "Eurofabrique Camps" capsules de travail collaboratives qui accompagneront la formalisation des modalités de passation, le travail sur l'identité visuelle ainsi que sur les contenus curatoriaux. Cela permet aussi pour l'ANdEA de financer un site EuroFabrique, les frais de mission et les frais de coordination générale du projet. Les résultats des premières sessions de travail ont été extrêmement positifs, contribuant à renforcer la cohésion et la vision du projet.
- ★ **EurofabriqueCluj** Une nouvelle édition d'EuroFabrique s'est tenue à Cluj-Napoca - ville de Roumanie dont l'école d'art et design était participante de l'événement parisien, mais aussi capitale européenne de la jeunesse en 2015 et ville d'art et de culture située à 200 kilomètres de la frontière ukrainienne. Cette édition, plus modeste que la parisienne, mais tout aussi stimulante, a rassemblé une centaine d'étudiants de 19 écoles d'art de 8 pays européens (Roumanie, Allemagne, France, Italie, Lettonie, Moldavie, Portugal et Ukraine). 4 projets collaboratifs à fort impact artistique, éducatif et social ont exploré le thème de « L'Enlèvement d'Europe ». Les écoles d'art françaises y ont encore eu une présence importante, puisqu'un tiers des écoles invitées par le réseau roumain sont françaises. En parallèle, un ambitieux programme de conférences et tables rondes "professionnalisantes" a été organisé par l'Institut français en Roumanie avec l'invitation d'une vingtaine de professionnels français et une première capsule EurofabriqueThinkCamp a été co-organisée par l'ANdEA du 6 au 8 décembre grâce aux budgets européens que nous avons levés. Ce premier camp a visé à travailler collectivement sur le concept, les formats et les méthodes de transmission d'EuroFabrique. EuroFabrique Cluj a été organisé par le Cluster Transylvanien des Industries Créatives, l'Institut français de Roumanie Cluj-Napoca et MushuROI, en compagnonnage avec l'ANdEA. Cofinancé par le programme Europe Créative de l'Union européenne, il a disposé du soutien du ministère roumain de la Culture, de l'Institut français Paris, de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, de la Fondation Hippocrène et de mécènes. L'organisation fut excellente et la manifestation d'une très grande qualité. L'ANdEA a accompagné tout le long de l'année ce projet. Une mission en Roumanie, à Cluj, Bucarest et Timișoara, avait permis de faire avancer considérablement le projet.
- ★ En outre, l'ANdEA a établi des partenariats solides avec divers acteurs institutionnels et culturels européens. Des discussions ont été menées avec Bozar à Bruxelles en vue d'organiser une édition d'EuroFabrique en mai 2024, en lien avec la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne. Des rendez-vous ont également été pris avec des députés européens, notamment Laurence Farreng, présidente de la commission culture le 9 mai 23 pour explorer des pistes de soutien institutionnel et financier, et des échanges réguliers ont lieu avec la Représentation française à Bruxelles et la Commission européenne. Enfin, le compagnonnage avec la Fondation Hippocrène, l'OFAJ et ARTE est renforcé en 2023. ARTE souhaitait accompagner les suites d'EuroFabrique, en particulier les 3 duos d'écoles dont la collaboration avait retenu leur attention lors de l'édition parisienne. Ils proposaient d'inviter en 2024 pour une exposition dans l'atrium de leur Siège de Strasbourg pendant une session parlementaire strasbourgeoise. Le projet va finalement aboutir à la Gaîté Lyrique dont ARTE est partenaire.

Accueillir les artistes en exil dans les écoles supérieures d'art et de design européennes

L'ANdEA est engagée depuis deux ans aux côtés de L'atelier des artistes en exil - un de ses membres associés - dans des politiques d'accueil d'artistes aux trajectoires heurtées par les crises, les guerres et les persécutions. L'association s'appuie sur de nombreuses pratiques d'hospitalité existantes dans les écoles qui accueillent déjà des artistes en exil. Ces actions enrichissent les programmes pédagogiques et de recherche, ainsi que les projets d'éducation artistique et culturelle en lien avec les acteurs de la solidarité du territoire. L'ANdEA a ainsi accompagné l'ouverture aux artistes du Programme national d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil (PAUSE) et a, depuis 2022, coordonné une réponse d'urgence pour l'accueil d'artistes et d'étudiant-e-s touché-e-s par la guerre en Ukraine. Cette année a été marquée par un engagement continu en faveur de l'accueil des artistes en exil, à la fois au niveau national et européen, dans un contexte de crises et de conflits persistants.

- ★ **La continuité de la coordination et du suivi des écoles candidates et lauréates du dispositif PAUSE** (résidences d'artistes de type "visiting professor") en lien avec l'atelier des artistes en exil et l'animation de cette communauté d'accueil: 3 rencontres en visio sur le modèle des Midis de l'ANdEA ont été organisées les 10 janvier, 10 février et 12 juillet ainsi qu'un échange avec les artistes lors des Journées du Réseau Pause le 30 juin, une veille et des documents ressource mis à disposition. Un groupe de travail a été constitué pour accompagner les dispositifs existants et envisager de nouveaux dispositifs nationaux pour soutenir les projets des écoles avec les artistes, designers et étudiants en exil. Sur les trois sessions de l'année. 5 nouvelles candidatures ainsi que des demandes de renouvellement ont été déposées. Il est de plus en plus difficile pour les écoles de trouver des cofinancements, ce qui conduit à un certain désengagement..
- ★ **L'accueil des étudiants ukrainiens déplacés** en raison du conflit dans leur pays a été encore une préoccupation majeure en début d'année. Dans la lancée de l'accompagnement mis en place en 2022, un Midi de l'ANdEA spécifique a été organisé le 10 janvier pour un partage d'expériences.. Enfin, un bilan a été dressé lors d'un Midi de l'ANdEA le 22 juin, mettant en lumière les défis et les réussites de cet accueil exceptionnel. Pour beaucoup cette année restera une année refuge, de "mise à l'abri", pour d'autres elle ouvre un cursus complet dans une école d'art. L'ANdEA a alerté le ministère sur les inquiétudes partagées pour la poursuite de l'accueil à la rentrée 23.

- ★ L'ANdEA est mobilisé depuis décembre, aux côtés de plusieurs structures artistiques et en lien avec les équipes du Consulat général de France à Jérusalem, pour demander au ministère de la Culture de négocier **l'évacuation des artistes se trouvant à Gaza**. Un courrier a été envoyé à la Ministre en décembre.
- ★ **Le pilotage et la coordination du projet européen PUZLP - *Artistes en exil dans les écoles supérieures d'art européennes / Artists at Risk in European Art Schools***, un laboratoire cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne qui réunit l'ANdEA, l'atelier des artistes en exil et deux écoles supérieures des arts belges, l'Ecole de Recherche Graphique et l'ESA Saint-Luc Bruxelles qui se déploie depuis fin 2022. L'objet de ce projet est d'outiller les écoles d'art françaises et belges sur l'accueil des artistes en exil. Ce projet a connu plusieurs avancées significatives au cours de l'année.
 - Les 6 et 7 juin, lors d'un deuxième atelier de travail à Bruxelles, en collaboration avec l'ARES, nous avons consolidé nos efforts malgré les défis logistiques liés à la mobilisation générale en France. Une dynamique positive a été enclenchée, et des discussions ont porté sur la formalisation d'un guide d'accompagnement des artistes en exil qui croisent les observations nées des accueils PAUSE et la charte éthique produite par Exil et Création, ainsi que sur la création d'un programme de résidences d'artistes alumni PAUSE dans les écoles d'art belges qui pourrait faire l'objet d'une candidature Culture Move Europe.
 - Les 28 et 29 novembre, le séminaire final du projet *PUZLP*, s'est tenu à Bruxelles dans le cadre des journées Exil et Création. Une autre journée publique a été organisée à Paris le 15 décembre à l'atelier des artistes en exil.
 - Cette réflexion transnationale sur les enjeux des résidences organisées dans les écoles d'art a permis d'identifier des points de vigilance, puis de créer un outil d'accueil facilitateur conçu comme un jeu de cartes. L'outil proposé, encore en développement, synthétise des recommandations et des « bonnes pratiques », à ajuster selon la situation de l'artiste, le contexte local et national et les possibilités de chaque école.
 - Une réflexion sur une nouvelle demande de financement Erasmus en 2025 en incluant d'autres partenaires européens a été amorcée, avec une proposition de travailler à un canevas de formation pour accompagner les écoles à devenir des écoles hospitalières. Aussi a émergé un projet de résidences d'artistes alumni PAUSE dans les écoles d'art belges.
- ★ L'ANdEA a été activement impliquée dans divers événements et collaborations visant à élargir ses connexions, comprendre les pratiques existantes et rendre nos actions plus visibles.
 - Audition par l'IGAC dans le cadre de leur mission confiée par la ministre de la Culture sur les résidences accueillant des artistes et des professionnels de la culture étrangers en France. Cette mission visait à dresser un état des lieux et à établir un premier bilan de l'accueil des artistes étrangers, notamment dans le contexte des crises internationales et des programmes d'accueil pérennes.
 - Réponse aux sollicitations de journalistes sur l'accueil d'étudiants ou artistes en exil dans les écoles et notre mise en réseau européenne..
 - Activation du partenariat avec le réseau MenS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur), dont l'ANdEA est membre du collège des partenaires associatifs avec une participation régulière aux travaux du réseau, ainsi que l'accès à leurs formations pour les écoles d'art et un partage de veille. De plus, nous avons contribué en remontant les chiffres d'accueil des étudiants déplacés d'Ukraine, soutenant ainsi les efforts du réseau MenS.
 - Participation aux rencontres Hospitalité et Création organisées par l'ACCR le 11 mai.
 - Intervention à la conférence ELIA PIE en Roumanie sur le thème "Artist at risk in European art school: A solidarity dynamic as an institutional change driven". Réponse à l'appel à contributions pour la conférence annuelle Cumulus "Connectivity and Creativity in times of Conflict" à Anvers en avril. Malheureusement, notre proposition présentant les actions de l'ANdEA et du réseau pour l'accueil d'artistes en exil n'a pas été retenue.
 - Participation à une table ronde le 25 janvier organisée par la Faculté des lettres de la Sorbonne, en collaboration avec le Centre culturel d'Ukraine en France, autour de 3 responsables ukrainiens de l'enseignement supérieur artistique, dans le cadre du programme "Ukraine : identités et exils" puis le 13 février : "Out of Blackout : Les liens entre les sphères professionnelles artistiques et culturelles d'Ukraine et de France" en partenariat avec l'INHA, l'Institut français et Relais Culture Europe.

Imaginer et déployer un dispositif d'aide à la mobilité européenne à l'intention des jeunes diplômé-e-s

La recherche de solutions collectives pour pallier l'absence de financement permettant de soutenir la mobilité des jeunes diplômé-e-s est toujours d'actualité pour l'ANdEA. Dans la lignée du projet YP RAP - une plateforme en soutien à la mobilité et à la professionnalisation des jeunes diplômé-e-s en art et design, qui générerait une autre façon de se relier entre scènes de l'art et du design au niveau européen et réinventerait les parcours de professionnalisation et d'insertion - pour lequel l'ANdEA avait été très près d'obtenir en 2022 des financements Europe Créative coopération, et avec la mise en place d'un groupe de travail pour retravailler le projet, l'ANdEA a déposé en février 2023 une demande de financement à hauteur de 250 000 euros auprès du programme Erasmus de mobilité des jeunes adultes pour un déploiement du projet, si retenu, de juin 2023 à novembre 2024. Ce programme aurait permis de soutenir 30 jeunes diplômés des écoles dans leur projet de mobilité jusqu'à deux ans après leur diplôme, après sélection de leur projet en commission. Malgré l'intérêt du sujet développé (l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, la constitution d'un réseau travaillant sur un sujet innovant), et la qualité de la candidature, la proposition n'a pas été considérée comme pertinente pour le secteur de l'éducation des adultes et n'a pas été retenue. Une des solutions serait que dans la réforme de l'arrêté des études en cours de travail, une disposition rende possible l'activation de bourses Erasmus pour une mobilité post soutenance des étudiants.

Revue de presse 2023

News Tank Culture, « Loi immigration : « Ces mesures porteront atteinte aux valeurs d'ouverture et d'hospitalité » (ANdÉA) », le 22 décembre 2023 [Consulter](#)

Art critique, « Quel avenir pour les écoles d'art ? », le 13 décembre 2023 [Consulter](#)

AEF, « Écoles d'art territoriales : un « système extrêmement ancien » fait de « bric et de broc » (Pierre Oudart) », par Alice Bouviala, le 13 décembre 2023 [Consulter](#)

La gazette des communes, « Faut-il revoir le statut des écoles supérieures d'art territoriales ? », par Julie Krassovsky, le 8 décembre 2023 [Consulter](#)

Télérama, « Le Sénat vote un amendement pour dénoncer la situation dramatique des écoles d'art territoriales », par Xavier de Jarcy, le 8 décembre 2023 [Consulter](#)

News Tank éducation & recherche, « Écoles d'art : besoin d'un cadre législatif pour les inscrire dans les schémas régionaux ESR (Andéa) », le 4 décembre 2023 [Consulter](#)

Libération, « L'école des beaux-arts de Chalon-sur-Saône menacée de fermeture », par Claire Moulène, le 29 novembre 2023 [Consulter](#)

News Tank éducation & recherche, « Écoles supérieures d'art territoriales : revoir la gouvernance et les financements (rapport Oudart) », le 11 octobre 2023 [Consulter](#)

News Tank Culture, « Écoles supérieures d'art territoriales : remise du rapport de Pierre Oudart, quatre axes dégagés », le 10 octobre 2023 [Consulter](#)

Le Quotidien de l'art, « Rapport Oudart : comment sauver les écoles d'art territoriales ? », par Jordane de Faÿ, le 10 octobre 2023 [Consulter](#)

AOC, « Valenciennes ou le sabordage d'une école d'art » par Emmanuel Doutriaux, le 13 septembre 2023 [Consulter](#)

Le journal des arts, « Une rentrée difficile pour les écoles d'art, le 8 septembre 2023, par Anne-Cécile Sanchez [Consulter](#)

News Tank Culture, « Écoles d'art : « Les 2 M€ prévus ne pourront en aucun cas répondre à la crise financière » (ANdÉA) », le 31 mars 2023 [Consulter](#)

France Urbaine, « France urbaine appelle l'Etat à soutenir les écoles d'arts territoriales », le 30 mars 2023 [Consulter](#)

AEF, « Écoles d'art territoriales : l'aide ministérielle de 2 M€ est « très inférieure aux besoins urgents » (Andéa) », par Camille Cordonnier, le 30 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank éducation & recherche, « Écoles d'art : « Les 2 M€ prévus ne pourront en aucun cas répondre à la crise financière » (Andéa) », le 30 mars 2023 [Consulter](#)

EducPros L'Étudiant, « Face à la mobilisation des écoles d'art, l'aide de deux millions d'euros du ministère de la Culture ne convainc pas » par Malika Butzbach, le 30 mars 2023 [Consulter](#)

Le Monde, « Les écoles d'art s'inquiètent pour leur avenir », par Sylvia Zappi, le 29 mars 2023 [Consulter](#)

France Culture, Le journal de 18h, le 29 mars 2023, à 15 min [Écouter](#)

Télérama, « Les écoles d'art sont à sec mais l'État ne leur verse qu'un verre d'eau », par Olivier Milot, le 29 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank éducation & recherche, « Écoles d'art territoriales : « 2M€ supplémentaires » débloqués par le ministère de la culture », le 29 mars 2023 [Consulter](#)

France info, « Une aide d'urgence de deux millions d'euros débloquée pour les écoles supérieures d'art territoriales », le 29 mars 2023 [Consulter](#)

Libération, « Malaise étudiant : pour les écoles d'art, leurre des annonces », par Claire Moulène, le 28 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank Culture, « Écoles d'art : « aide d'urgence de 2 M€ en 2023 » ; mission confiée à Pierre Oudart (Rima Abdul Malak) », le 28 mars 2023 [Consulter](#)

Le Quotidien de l'art, « Le ministère accorde 2 millions aux écoles d'art et acte la fin de Valenciennes », par Magali Lesauvage, le 28 mars 2023 [Consulter](#)

La gazette des communes, « Les écoles d'art et de design territoriales dans la tourmente financière », par Gaëlle Ginibrière, le 28 mars 2023 [Consulter](#)

The Art Newspaper édition française, « Le ministère de la Culture accorde une aide d'urgence aux écoles supérieures d'art territoriales », par Alexandre Crochet, le 28 mars 2023 [Consulter](#)

AEF, « Écoles d'art territoriales : le ministère de la Culture débloque 2 M€ mais ne volera pas au secours de l'Esad Valenciennes », par Alice Bouviala, le 28 mars 2023 [Consulter](#)

L'Étudiant, « Mobilisation des étudiants en école d'art : « J'aime profondément mes études et je veux qu'elles survivent » », par Pauline Bluteau, le 16 mars 2023 [Consulter](#)

France Culture, « Va-t-on laisser les écoles d'arts territoriales disparaître ? », le 14 mars 2023 [Écouter](#)

L'Étudiant Educpros, « Face aux difficultés financières, les écoles d'art publiques vont-elles fermer les unes après les autres ? », par Pauline Bluteau, le 13 mars 2023 [Consulter](#)

Les humanités, « Les écoles d'art, vent debout, mais contre quoi ? », par Georges Lapalud, le 13 mars 2023 [Consulter](#)

L'esprit critique n°58 autour de la situation des écoles d'art, le 12 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank Culture, « Iran : soutien des institutions culturelles en France en habillant leurs façades d'affiches », le 8 mars 2023 [Consulter](#)

AEF, « Trente-cinq élus locaux, présidents d'écoles d'art territoriales, alertent sur la « situation grave » de ces institutions », par Alice Bouviala, le 7 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank éducation & recherche, « Écoles territoriales d'art : courrier des présidents à R. Abdul-Malak "sur la situation dramatique" », le 7 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank Culture, « Écoles d'art : « une concertation urgente » demandée par des présidents d'écoles à R. Abdul Malak », le 7 mars 2023 [Consulter](#)

AEF, « Minées par leurs problèmes budgétaires, les écoles d'art territoriales appellent l'État à réexaminer leur statut », par Sabine Andrieu, Alice Bouviala, Sylvain Marcelli et Diane Scherer, le 2 mars 2023 [Consulter](#)

News Tank Culture, « Écoles d'art : le réengagement de l'État auprès des collectivités demandé par un collectif d'artistes », le 24 février 2023 [Consulter](#)

Le Quotidien de l'art, « Droit de réponse », par Amel Nafti, le 9 février 2023 [Consulter](#)

Les Inrockuptibles, « En grève : les écoles d'art et de design exsangues », par Ingrid Luquet-Gad, le 24 janvier 2023 [Consulter](#)

Art media agency AMA, « Les écoles d'art font entendre leurs voix – les écoles d'art dans la tourmente », par Carine Claude, numéro 344, le 19 janvier 2023 [Télécharger](#)

France Culture, « le journal » (vers 11'40), le 4 janvier 2023 [Écouter](#)

Le Journal des arts – L'Oeil, « Régénérescence / Dégénérescence », par Fabien Simode, le 3 janvier 2023 [Consulter](#)

Le Journal des arts – L'Oeil, « Parcoursup, nouvelle étape obligatoire », par Mathieu Oui, le 3 janvier 2023 [Consulter](#)

Le Journal des arts – L'Oeil, « Classe prépa : l'année de sas des études artistiques », par Mathieu Oui, le 3 janvier 2023 [Consulter](#)